

CONSEIL MUNICIPAL

**Compte rendu de la séance publique
du Mardi 20 septembre 2011**

PRESENTS	:	26	27	28
REPRESENTES	:	7	6	5
ABSENT	:	0	0	0

*** Désignation d'un Secrétaire de séance :**

Madame Christiane BOISSELON est désignée à l'unanimité.

*** Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs :**

Il n'a pas été fait usage du droit de préemption sur la cession d'une parcelle.

Le Conseil Municipal :

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

➤ à l'unanimité :

- * approuve le projet de convention de renonciation à l'accession de la propriété du nouveau bâtiment CME Les Mésanges par la Ville édifié sur la parcelle cadastrée section D n° 113,
- * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la signature et à la conclusion de cette convention par acte authentique correspondant ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve le projet d'aide financière aux particuliers pour l'acquisition de vélos pliants,
- * approuve les modalités de subventionnement proposées,
- * autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette procédure ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve l'inscription des six espaces verts ou naturels de la Commune en Refuge LPO,
- * approuve le contenu de la Charte et de la Convention « Refuge LPO »,
- * approuve la participation financière de la Ville d'un montant de 6000 € sur trois ans pour le suivi et la valorisation des sites inscrits en Refuges LPO, ainsi que le versement d'un droit d'adhésion de 150 € à la signature de la convention,
- * autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce projet ;

➤ à l'unanimité :

- * émet un avis favorable sur le diagnostic et les orientations proposés pour constituer la Charte Forestière de Territoire de Chambéry métropole,
- * encourage la poursuite de la consultation sur ce dossier avant une validation en Conseil communautaire puis une déclinaison en plan d'actions opérationnelles ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve le projet de modification du Programme Local de l'Habitat de Chambéry métropole tel qu'arrêté par le Conseil communautaire le 7 juillet 2011.

* **SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour le recours aux énergies renouvelables et aux récupérateurs d'eau pluviale et leur accorde les montants proposés ;

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'achat de deux roues électriques et leur accorde les montants proposés.

* **SUR PROPOSITION D'ANNE ROUTIN, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * décide d'allouer à l'association Cognin La Motte Savoie Basket une avance de subvention de 25 000 € remboursable en cinq annuités de 5 000 €,
- * décide d'attribuer à l'Association des Sections Internationales du collège George Sand une subvention exceptionnelle de 2 800 € pour financer l'échange au Ghana prévu en octobre 2011,
- * décide d'attribuer à l'Association Décibel une subvention exceptionnelle de 200 € pour financer l'achat de peinture pour la réalisation d'une fresque à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'association.

* **SUR PROPOSITION DE DANIEL VAGNON, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'établissement d'un bail à construction entre la Ville et l'Office Public de l'Habitat de la Savoie (OPAC) en vue de la construction d'un EHPAD, pour une durée de soixante ans moyennant le paiement d'une redevance annuelle de un euro,
- * autorise Monsieur le Maire à signer le bail à construction et toutes pièces afférentes à ce dossier.

* **SUR PROPOSITION DE SYLVIE VUILLERMET, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * fixe à 2,50 € de l'heure le tarif des sessions animées et encadrées de l'espace public numérique.

* **SUR PROPOSITION DE FREDERIC BOIS, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet de convention de servitude entre ERDF et la Ville relatif à l'installation d'un poste de transformation situé à Barby Nord sur la parcelle cadastrée section CA n° 43,
- * autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

* **SUR PROPOSITION DE PATRICK PENDOLA, ADJOINT :**

- **prend acte** du rapport d'activités pour l'année 2010 du Syndicat Départemental d'Énergie de Savoie (S.D.E.S.).

*** SUR PROPOSITION DE THIERRY CELLIER, CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE :**

➤ à l'unanimité :

- * demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage des coupes à asseoir en 2012 et en précise les destinations,
- * donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente,
- * désigne comme garants pour l'exploitation de l'affouage de la forêt communale :
 - Monsieur Frédéric BOIS, Adjoint chargé de l'Urbanisme et de la Vie économique,
 - Monsieur Thierry CELLIER, Conseiller municipal délégué à l'Environnement et à la Forêt,
 - Monsieur Bruno MONTEL, Conseiller municipal
 pour l'année 2012, lesquels seront soumis solidairement à la responsabilité déterminée par l'article L 138-12 du Code Forestier, conformément à l'article L 145-1 du même Code ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve le projet de réfection du chemin rural de la Frétaz,
- * approuve le contenu de la convention d'usage du chemin rural de la Frétaz,
- * sollicite l'aide de l'Etat et de l'Union Européenne pour la réalisation des travaux subventionnables,
- * autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE, DANIEL VAGNON, SYLVIE VUILLERMET, ANNE ROUTIN, CHRISTIANE BOISSELON, ALEXANDRA TURNAR, FREDERIC BOIS ET PATRICK PENDOLA, ADJOINTS, MARIE-AGNES THOMAS, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE :**

- * **prend acte** de la communication du rapport annuel d'activités 2010 de Chambéry métropole comprenant notamment les rapports sur la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement et d'élimination des déchets.

Fait à La Motte-Servolex,
le 22 septembre 2011.



Le Maire,

LUC BERTHOUD